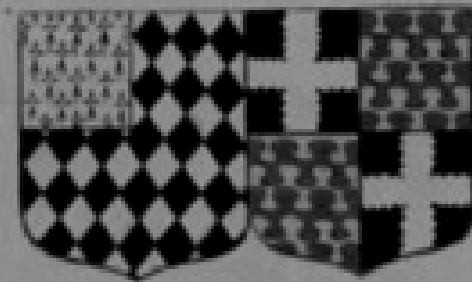


*La Province de Languedoc.*

**Table inédite des dessins de blasons de  
l'Armorial de la province de Languedoc  
de 1696-1700**

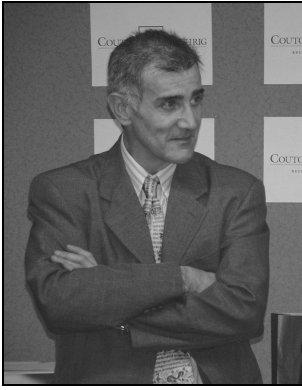
*« dressé [par Charles d'Hozier] en conséquence des édits de création de la Maîtrise des armoiries  
du mois de novembre 1696, ladite création révoquée par l'édit du mois d'août 1700 »*



*Nicolas de Lamignon, Chlr. Comtes de Lannay, Courson,  
Sg<sup>r</sup>. de Bris, Langrignouse, Charvagne, la Mothe, Chaudenier  
Beuze, & C<sup>o</sup> C<sup>o</sup>n. d'Etat Intend<sup>t</sup> de Justice, Police et Finances  
en la Province de Languedoc.*

*Et N. . . . . Bonin des Chalucet, sa femme.*

**Christian Pioch**



# L'Armorial de Languedoc de 1696-1700 ou Armorial d'Hozier

La situation financière catastrophique et désespérée de l'année 1696 amena la monarchie française à constituer un Armorial général du royaume par lequel chaque personne ou collectivité déjà titulaire d'armoiries, ou bien souhaitant en bénéficier pour l'avenir, serait désormais tenue de les faire valider moyennant le paiement d'une taxe d'enregistrement obligatoire dont on espérait alors tirer aux alentours de sept millions de livres, soit l'équivalent d'environ cinq tonnes d'argent métal, frais d'affermage compris.

Un ancien généalogiste et juge d'armes, Charles d'Hozier (1640-1732) fut placé pour cela à la tête d'une grande maîtrise des armoiries chargée d'enregistrer les blasons de tout le royaume, avec leur descriptif et leur dessin. Il dressa en 1696-1709 pas moins de 69 volumes de recueils, dont 34 de descriptifs et 35 de dessins, aujourd'hui conservés à Paris.

Les généralités de Toulouse et de Montpellier, qui composaient à cette époque l'immense province de Languedoc, plus une partie de la province de Guyenne (ancienne généralité de Montauban, dont Quercy et Armagnac), ainsi que le pays de Foix et le Roussillon, firent l'objet du dépôt d'environ 12 000 blasons dont les 2 452 planches de dessins, regroupées dans les deux volumes dénommés Languedoc 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> partie, sont aujourd'hui visibles, pour le grand public et via *Internet*, sur le serveur *Gallica* de la *Bibliothèque nationale de France* (volumes XIV et XV de l'Armorial).

Mais, si les descriptifs des dessins concernés firent l'objet dès le XIX<sup>e</sup> siècle de diverses tables puis d'ouvrages récapitulatifs parus en 1989-1992, les tables alphabétiques relatives aux dessins eux-mêmes restaient à ce jour strictement inédites.

Le présent ouvrage présente tout d'abord, en 30 pages richement illustrées par divers blasons en couleur, l'élaboration et la mise en place de cette œuvre picturale, immense mais imparfaite, qui donne aujourd'hui couleur à ces hommes et à ces femmes de Languedoc, nobles ou roturiers, qui, par le port ostentatoire du blason, devinrent jadis des hommes et des femmes respectés et fort enviés dans la masse immense des vingt millions de pauvres et d'anonymes qui peuplaient en 1696-1700 la France des Bourbons.

Il donne également en 175 pages la liste alphabétique inédite et les distinctifs des individus ou des collectivités concernés, avec renvoi à la page du document original, permettant ainsi à chacun d'avoir aisément accès à cette irremplaçable mémoire héraldique que constituent aujourd'hui, malgré tous ses défauts, le fameux Armorial de 1696 (ou Armorial d'Hozier) et sa copie de *Gallica*, la bibliothèque numérique de France.

Il permet ainsi à chacun de retrouver aisément la trace des blasons languedociens dont l'original est accessible sur *Internet*, sur l'irremplaçable site *Gallica* de la Bibliothèque nationale de France auquel nous renvoyons le lecteur, lui permettant ainsi de voguer à son aise parmi les 12000 blasons qui furent enregistrés en 1696-1700

**Supplément aux Cahiers d'arts et traditions rurales n° 19-2008, 206 pages**  
**parution prévue décembre 2008**



## Bon de commande - souscription

Je soussigné (prénom, nom, raison sociale) .....

Adresse ..... Localité .....

Code postal ..... Téléphone .....

Commande .... exemplaire(s) de *L'Armorial de la province de Languedoc de 1696-1700*, soit :

..... exemplaire(s) à 35 € pièce = ..... €, plus 5 € par exemplaire de frais de port = ..... €

et joins le règlement correspondant par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'association

ARTS ET TRADITIONS RURALES

7, place de la Vierge

34520 LE CAYLAR

(Les organismes, institutions ou administrations pourront, sur leur demande, recevoir une facture en trois exemplaires)

A ....., le .....

Signature :